



**Décision Modificative numéro 2**  
vendredi 17 novembre 2017  
**Introduction par le Président Serge DESCOUT**

Mes Chers Collègues,

Notre matinée est consacrée au vote de la décision modificative pour 2017 et au débat d'orientations budgétaires.

Avant de débiter nos travaux, permettez-moi d'avoir une pensée pour notre collègue et ami Louis PINTON.

Il y a un an, jour pour jour, nous apprenions son décès. Je veux voir dans cette concordance de dates, comme un signe de son esprit facétieux. Alors que nous allons délibérer, rappelons-nous tout ce que l'Indre lui doit. Il était l'homme de la saine gestion budgétaire et l'une des personnalités politiques les plus éminentes et les plus attachantes de l'Indre.

Au cours des prochaines semaines, nous aurons à cœur de donner son nom au futur centre de commandement du SDIS qui comptait beaucoup pour lui.

- - - - -

Cette session nous permet à la fois d'accomplir le dernier acte budgétaire de l'année – le vote de la DM2 – et de poser les premiers jalons de notre futur budget avec le débat d'orientations budgétaires.

En toute logique, je vous propose de commencer par la DM2. Les ajustements sont limités témoignant de la justesse de nos prévisions. Les abondements qui vous sont proposés sont néanmoins instructifs :

- **30 000 euros supplémentaires en faveur des primes à l'installation des médecins.** Cette aide a été fortement mobilisée avec l'arrivée en 2017 de 8 nouveaux praticiens dont 2 dentistes. Depuis sa création, notre dispositif a permis à 14 médecins de rejoindre l'Indre. Je profite aussi de cette séance pour me **féliciter de la nomination - pour la première fois ! - d'un chef de clinique universitaire dans notre département.** C'était un engagement que j'avais évoqué avec le doyen de la faculté de médecine de Tours, Patrice DIOT. C'est un engagement tenu. C'est aussi un atout décisif pour rapprocher la faculté de notre territoire et favoriser la venue de nouveaux internes en déclenchant de nouvelles installations. Pour mémoire, **18 internes** ont profité de notre prime de 400 euros au premier semestre, ils sont **19 ce second semestre.** Leur augmentation est très sensible : 18 stages libéraux ont été ouverts au premier semestre 2017 contre 12 au semestre précédent, soit une hausse de + 50 %. Au terme de l'année 2017, l'Indre aura accueilli 37 internes de médecine générale contre 23 en 2016. Au Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, 10 internes ont pu réaliser leur stage chaque semestre contre 5 en 2016, soit une augmentation de 100 %. Nos efforts paient et nous pouvons remercier tous les médecins maîtres de stages universitaires qui permettent cet accroissement des effectifs.
- **573 000 euros sont nécessaires au secteur de l'enfance et de la famille.** Le besoin est principalement lié à l'augmentation des mineurs accueillis dans nos services. Nous y reviendrons, c'est un phénomène national.
- **En investissement, les autorisations de programme augmentent de 336 000 euros et atteignent donc 51,5 millions d'euros pour 2017.** C'est considérable.
- J'attire aussi votre attention sur la déclaration commune que notre Département a proposée à l'ensemble des élus concernés par **la ligne POLT.** C'est un sujet majeur pour le développement de notre territoire. A ce jour 44 élus l'ont signée, y compris des élus du Limousin. Nous avons su ainsi rassembler très largement. Cette position commune aura d'autant plus de poids pour être entendus à l'occasion des assises de la mobilité. Dans cette perspective, nous avons sollicité une audience auprès de Philippe DURON, auteur du rapport Mobilités 21 et qui vient d'être nommé Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures. C'est à lui que reviendra la décision

de hiérarchiser les futurs projets conformément aux ressources budgétaires disponibles.

- Cette séance nous permet aussi d'approuver le **Schéma Départemental d'Amélioration et d'Accessibilité des Services au Public**. Ce document très important est le résultat d'un long travail avec tous nos partenaires. Je tiens, en notre nom à tous, à féliciter notre collègue Chantal MONJOINT à qui nous avons confié cette mission et qui s'en est acquitté remarquablement.
- Comme vous avez pu le constater, nous aurons aussi à nous prononcer sur un **vœu relatif au logement**. Les récentes décisions gouvernementales laissent craindre de grandes difficultés pour les bailleurs sociaux à très court terme.
- Enfin, nous avons souhaité délibérer sur le **maintien des deux Départements du Cher et de l'Indre**. Depuis quelques semaines, en effet, le regroupement en un seul Département du Berry occupe l'opinion sans réel fondement. La loi ayant confié aux Départements la responsabilité de décider, nous avons pensé utile de clarifier nos positions. Nous espérons, de cette manière, mettre un terme à un projet qui n'a ni consistance ni base juridique solide.

Tels sont les principaux rapports soumis à notre vote. Sans plus attendre, je vous propose, mes Chers Collèges, d'en commencer l'analyse.